Roche aux Fées COMMUNAUTÉ TERRE DES POSSIBLES

Département d'Ille-et-Vilaine
ROCHE AUX FEES COMMUNAU
16, rue Louis Pasteur – BP 34 – 35

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20261002-DCC26_109-DE

TRANSITION ECOLOGIQUE

DCC26-109

OBJET : SYNDICAT D'ENERGIE D'ILLE ET VILAINE (SDE35) : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2025

Monsieur Patrick HENRY, Vice-président en charge des Transitions écologique et énergétique et de l'Agriculture, présente le rapport suivant :

1. RAPPEL DU CONTEXTE

L'arrêté préfectoral du 29 décembre 2014 a prévu la transformation du Syndicat Départemental d'Électricité (SDE 35) en un **syndicat mixte fermé constitué de communes et d'établissements publics de coopération intercommunale** (EPCI).
Il exerce, à l'échelle départementale, en lieu et place des communes membres et de la Métropole rennaise, la **compétence d'autorité organisatrice des missions de service public d'électricité.**

Si la mission première et historique du SDE 35 reste son investissement sur les réseaux d'électricité, permettant de garantir une qualité d'électricité homogène sur l'ensemble du territoire, de **nouveaux champs d'intervention** s'ouvrent au syndicat.

Avec les nouvelles lois de transition énergétique, le SDE 35 a ainsi étoffé ses missions en développant des compétences dans le domaine de **l'éclairage public, de la desserte en gaz ou encore du déploiement d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et de stations d'avitaillement GNV**. En 2024 et 2025, le SDE 35 a poursuivi sa croissance au service de la transition énergétique.

Le rapport d'activités 2025 est téléchargeable sur le site internet du **Syndicat d'Energie d'Ille et vilaine (SDE35) :** https://www.sde35.fr/nos-publications

Le document synthétique annexé à la présente délibération en retrace les principaux indicateurs techniques et financiers, présentés ci-après.

2. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU RAPPORT 2025

2.1. Faits marquants de l'année 2025

- **Forum des énergies :** Organisation du premier forum des énergies par le SDE35 au sein du Village des Collectivités.

- **Salon Terres & Maires :** Le SDE35 a été le partenaire officiel du Salon Terres & Maires (organisé par l'AMF35) au Couvent des Jacobins à Rennes, un événement destiné aux élus et agents d'Ille-et-Vilaine.

- **Trophée ACTEE** : Le SDE35 a été désigné lauréat du trophée ACTEE dans la catégorie « Innovation » pour son nouveau service SERENE35 d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20261002-DCC26_109-DE

- **Première opération de rénovation achevée** : Fin des travaux de rénovation énergétique de l'école Édouard Mahé de Retiers, représentant la première opération livrée par le service SERENE35.

- **Parc éolien citoyen** : Inauguration du parc éolien citoyen de Féeole à Martigné-Ferchaud, accompagnée d'une journée portes ouvertes pour le grand public.

- **Transition Led à Plélan-le-Grand** : Engagement de la commune dans la rénovation globale de son éclairage public pour passer au 100 % Led (avec le remplacement de 1 200 mètres de réseaux souterrains, 114 mâts, 380 points lumineux, 3 700 mètres de réseau aérien et 92 lanternes rénovées).

- **Bornes de recharges électrique**s : Approbation d'un nouveau plan de déploiement de bornes de recharges prévoyant l'installation de 54 nouvelles stations (soit 143 points de charge) réparties sur 36 communes sur une période de deux ans.

- **Prix Territoria :** Attribution du prix OR Territoria 2025 au SDE35 dans la catégorie «Optimisation des ressources » pour son initiative « Part'EnR35 », qui simplifie l'accès à l'approvisionnement local en énergie renouvelable.

- **Contrat Chaleur Renouvelable (CCRt) :** Signature à Baulon du Contrat Chaleur Renouvelable des Vallons de Vilaine avec l'ADEME et le Pays des Vallons de Vilaine, visant à massifier la production locale de chaleur renouvelable.

- **Réseau de chaleur de Bain-de-Bretagne** : Signature d'un contrat de concession de 25 ans pour le futur réseau de chaleur de Bain-de-Bretagne, qui alimentera 20 bâtiments publics et privés avec une chaleur produite à 85 % à partir d'énergies renouvelables locales.

- **Rapport de la Chambre régionale des comptes** : Publication d'un rapport sur les politiques de production d'énergies renouvelables et de mobilité bas carbone du SDE35 et d'Energ'iV, délivrant un avis globalement favorable malgré un constat de désaccord d'interprétation juridique concernant l'exercice de la compétence Énergies Renouvelables.

2.2. Missions

Mission 1 : Réduire les consommations énergétiques :

- **Éclairage Public :** Performance et transition vers le « 100 % Led » Le SDE35 consolide son rôle de gestionnaire d'infrastructure pour 236 collectivités adhérentes (83 056 points lumineux gérés).
- **Patrimoine** : 34,51 % du parc est désormais équipé en technologie Led.
- **Investissement record :** 6,08 M€ engagés pour la rénovation de 6 206 points lumineux en 2025.
- **Programme « Ma commune 100 % Led »** : 21 projets de rénovation globale conventionnés.
- **Sensibilisation et pédagogie** : L'éducation aux enjeux de demain a touché 4 575 enfants, dont 3 175 via le nouveau programme Écopousse (cycle 2), renforçant la culture territoriale de la sobriété.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20261002-DCC26_109-DE

Mission 2 : Améliorer l'efficacité énergétique :

- Réseaux électriques : Investissement stratégique de 21 651 094 € dans les travaux des réseaux de haute tension (HT) pour garantir la résilience de l'infrastructure départementale.
- Mobilité Bas Carbone : Approbation du plan de déploiement de 54 nouvelles stations (143 points de charge) sur 36 communes. Le pilotage opérationnel mobilise 0,86 M€ pour les études/travaux et 1,1 M€ pour la maintenance préventive et curative.

Mission 3 : Développer les énergies renouvelables (EnR) :

- Production locale : Via sa filiale Energ'iV, le SDE35 a mis en service le parc éolien citoyen de Féeole (Martigné-Ferchaud) et soutenu le développement de la méthanisation et du photovoltaïque.
- Vecteur Chaleur : Signature du Contrat Chaleur Renouvelable (CCRt) avec l'ADEME. Mise en place d'une concession de 25 ans à Bain-de-Bretagne pour un réseau de chaleur alimenté à 85 % par des EnR locales.
- Innovation : Lauréat du prix OR Territoria 2025 pour le projet Part'EnR35, facilitant l'autoconsommation collective en circuits courts.

Mission 4 : Relation aux usagers :

- Gouvernance et dialogue : La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) assure la transparence et le traitement des réclamations liées aux services énergétiques.
- Solidarité territoriale : Déploiement d'actions de lutte contre la précarité énergétique « ici et ailleurs » via des programmes de coopération et d'accompagnement social.

Mission 5 : Mutualiser les moyens et les expériences :

- Coordination ACTEE+ : Le SDE35 assure le pilotage départemental de la saison 5 (programme CHENE), sécurisant 531 037 € de subventions pour les diagnostics et l'efficacité énergétique.
- Ingénierie mutualisée : Centralisation des achats énergétiques et coordination des données patrimoniales via le projet DATA pour optimiser le pilotage des collectivités membres.

Mission 6 : Contrôle de concessions :

- Surveillance du service public : Contrôle rigoureux des concessions de distribution d'électricité (Enedis/EDF) et de gaz (GRDF) sur l'ensemble du périmètre départemental.
- Optimisation fiscale : Perception de 4,56 M€ au titre des redevances Enedis-EDF et du Plan de Contrôle Territorial (PCT). La gestion inclut également le suivi de l'Accise sur l'électricité, représentant 21 % des recettes réelles du Syndicat.

Mission 7 : Développer les moyens adéquats :

- Ressources Humaines : Une expertise portée par 75 agents au 31/12/2025.
- Performance numérique : Déploiement structurant du projet DATA et renforcement de la cybersécurité pour sécuriser les services publics énergétiques.
- Expertise financière et pilotage :
    - Dépenses réelles : 52 614 327 € investis dans la transition du territoire.
    - Efficacité comptable : Délais de paiement maîtrisés et stabilisés à 20 jours.
    - Analyse stratégique : Malgré une gestion saine, la trésorerie est en tension relative (13 M€ fin 2025 contre 17,5 M€ en 2024) à la suite de la mobilisation massive des réserves pour soutenir les investissements communaux. L'évolution du modèle de financement devient un enjeu prioritaire pour pérenniser la trajectoire de transition.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20261002-DCC26_109-DE

2.3. *Budget 2025*

en 2025



en 2024



33 % des recettes proviennent des participations des collectivités et des tiers sur le budget total du SDE35.
21 % des recettes proviennent de la taxe sur l'électricité (Accise).

Un budget ventilé par mission

		Dépenses	Recettes
Mission 1	Réduire les consommations énergétiques	18 065 842 €	13 165 101 €
Mission 2	Améliorer l'efficacité énergétique	23 884 717 €	21 161 195 €
Mission 3	Développer les énergies renouvelables	2 495 471 €	1 684 468 €
Mission 4	Développer la relation aux usagers	78 103 €	-
Mission 5	Mutualiser les moyens et les expériences	1 868 405 €	2 611 348 €
Mission 6	Assurer le contrôle de concessions	28 664 €	1 341 337 €
Mission 7	Développer des moyens généraux adéquats	6 193 125 €	11 008 724 €
Total		52 614 327 €	50 972 171 €

Il vous est proposé :

- *De prendre acte du rapport d'activité 2025 du Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE 35).*

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : Le Conseil communautaire prend acte du rapport d'activité 2025 du Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE 35).

Voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :
- D'un recours administratif (articles L.410-1 à L.411-7 du CRPA)
- D'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes (articles R. 421-1 à R. 421-5 du CJA) ; délai initial de 2 mois prorogé en cas d'exercice de recours administratifs préalables.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20261002-DCC26_109-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par lettre envoyée via le logiciel IDELIBRE le 21 septembre 2026, s'est réuni le 29 septembre 2026 à 19 heures 00, Salle polyvalente – 2 rue Victor Hugo 35240 RETIERS-, sous la Présidence de Monsieur Christian SORIEUX, Président de Roche aux Fées Communauté.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry RESTIF, Conseiller communautaire de Retiers.

Etaient présents :

AMANLIS	M Philippe BERTHELOT, M Loïc GODET
ARBRISSEL	M Thomas BARDY
BOISTRUDAN	M Didier RAUFLET
BRIE	M Bruno PELLETIER, Mme Michelle RIET
CHELUN	M Christian SORIEUX
COËSMES	M Yannick COLLIOT, Mme Cindy THIERY
EANCE	M Cédric VALLAIS
ESSE	M Alexis-Nicolas DELSAUT
FORGES LA FORET	M Yves BOULET
JANZE	Mme Catherine CHAUVIÈRE, M Cyprien ESNAULT, M Gaston GUAIS, M Jonathan HOUILLOT, Mme Thérèse MOREAU, Mme Véronique PICOT, M Éric PINEAU, M Frédéric POTIN
LE THEIL-DE-BRETAGNE	M Yoann CADO
MARCILLE-ROBERT	Mme Véronique BOISNARD, M Benjamin RESTIF
MARTIGNE-FERCHAUD	Mme Chrystelle BADOUD, M Jean-Pierre BOURNICHE, M Patrick HENRY, Mme Stéphanie MALOEUVRE-RASTELLI
RETIERS	Mme Amélie AUBERT-PLARD, Mme Kaki GAUTIER, M Cédric LECELLIER, M Benoît LUGAND, Mme Annick PERON, M Thierry RESTIF
SAINTE-COLOMBE	M Pascal PICOCHE
THOURIE	M Daniel BORDIER, M Edmond LEVEQUE

Etaient excusés :

AMANLIS	Mme Nelly TANVERT *(donne pouvoir à M Loïc GODET)*
ESSE	Mme Yvette SAULNIER *(donne pouvoir à M Alexis-Nicolas DELSAUT)*
JANZE	Mme Emmanuelle CLOUET *(donne pouvoir à M Frédéric POTIN)* Mme Lucie FILEAUX, Mme Jennifer MAILLARD
LE THEIL-DE-BRETAGNE	Mme Pascaline MARION *(donne pouvoir à M Yoann CADO)* Mme Graziella VALLÉE

PROPOSITION ACTEE PAR LE CONSEIL (36 présents / 4 pouvoirs)

PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE AUTOMATIQUEMENT LE JOUR DE LA RECEPTION DE L'ACTE EN PREFECTURE

Le Président,

Signé par : Christian SORIEUX
Date : 01/10/2026
Qualité : Président

SORIEUX

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

Le Secrétaire de séance,

Thierry RESTIF

Signé par : Thierry RESTIF
Date : 02/10/2026
Qualité : VP RESTIF T - Secrétaire de Séance